

# / SALAIRES, RIEN NE VA PLUS

novembre 2014

**DANS LA FOULÉE DES NÉGOCIATIONS DE LA BRANCHE DES IEG, LES NÉGOCIATIONS SALARIALES À EDF SA VONT SE DÉROULER DÉBUT DÉCEMBRE, ON PEUT PRÉDIRE QUE COMME D'HABITUDE LA DIRECTION D'EDF SA OPTERA POUR UNE NÉGOCIATION ÉCLAIR (D'AUCUNS COMPRENDRONT POURQUOI).**

D'ores et déjà, son argumentation est bien connue :

- Nos salaires sont trop élevés, l'extérieur nous blâme, la direction recrute et ne peut pas tout réaliser.
- L'investissement dans la formation et dans les énergies de demain est difficile à faire. En revanche, l'augmentation des salaires, ce n'est plus possible!
- La concurrence est de plus en plus vive.



**Pourtant, les résultats sont au beau fixe** et en termes de redistribution, les patrons du secteur de l'Énergie n'échappent pas au scandale des retraites-chapeau tandis que les actionnaires, l'État en premier lieu, sont largement servis.

**Un constat édifiant : ce qui est ouvert à la négociation est en chute libre!**

**SNB = Salaire National de Base :** 2011 = 1,2 % - 2012 = 1,1 % - 2013 = 0,8 % - 2014 = **0,3 %**

**2015 : les employeurs proposent 0,5 % si signature** (inflation prévisionnelle à 0,9 %)

**AIC = Cumul via les GF et les NR :** 2011 = 1,8 % - 2012 = 1,3 % - 2013 = 1,1 % - **2014 = 1,1 % - 2015 = ?**

## **FO ÉNERGIE ET MINES DIT STOP**

**Nous revendiquons :**

- **Sur le SNB :** + 2,5 % (avec rattrapage des pertes depuis 2011 par rapport à l'inflation).
- **Sur les AIC :** au lieu de 1,1 % retour à leur niveau de 2011, à savoir 1,8 %.
- **+ le doublement de la gratification de fin d'année.**
- La mise en place des collèges « jeunes embauchés », exécution-technicien supérieur et cadre à hauteur de 70 %.
- La mise en place d'un collège « senior » visant à limiter l'impact des ralentissements de carrière et des effets des réformes de notre régime de retraite.
- Un taux d'AIC identique pour tous les collègues, et calé sur celui des Cadres.
- La revalorisation des salaires à l'embauche en portant a minima le NR 50 pour l'exécution, le NR 110 pour la maîtrise et le NR 180 pour le collègue cadre.

**« FO Énergie et Mines » lucide et déterminée sur les salaires, comme sur tous les dossiers qui font importance aux yeux du personnel!**